

AGENT D'ENTRETIEN DE VOIRIE

Filière : TECHNIQUE

Catégorie : C

Placé(e) sous l'autorité du Directeur des Services Techniques Municipaux, du Responsable du Pôle Aménagement du Cadre de Vie.

MISSIONS

- Réaliser les travaux d'entretien courant des trottoirs et chaussées,
- Réaliser des travaux de reprise de trottoirs et chaussée,
- Réaliser des aménagements du domaine public,
- Réaliser des travaux d'entretien courant ou de modification d'implantation d'éléments de voirie,
- Réaliser des travaux de réparation ou de création de réseaux d'eau pluviale ou réseaux secs,
- Réaliser des travaux d'entretien courant de collecteurs d'eaux pluviales et de fossé,
- Installer, réparer ou remplacer du mobilier urbain,
- Conduire des engins et des véhicules poids lourds,
- Réaliser l'entretien d'espaces verts mécaniquement ou à l'aide d'engin,
- Réaliser des travaux de bûcheronnage et d'élagage,
- Entretenir régulièrement les matériels et engins, et assurer un état de propreté,
- Utiliser des matériels thermiques, pneumatiques et électroportatifs,
- Désherber manuellement ou mécaniquement les voiries et espaces publics,
- Participer aux opérations de déneigement mécanisées et manuelles,

COMPETENCES ET PROFIL

Savoirs

- Expérience significative dans le domaine des travaux d'entretien de voirie,
 - Permis B et C indispensables,
 - Permis type EB et EC,
 - CACES type 1 (compacteur)
 - CACES type 8 (tracteur agricole) et 9 (télescopique)
 - CACES nacelle type 1B et 3B
 - Habilitation électrique type BO
- } Possibilité de formation par la Collectivité

Savoirs faire

- Savoir lire, comprendre et interpréter des plans, notices, dossiers techniques, compléter les fiches d'intervention pour le suivi du travail réalisé
- Connaissances et expériences dans le domaine de la voirie : savoir implanter un chantier, dessiner des croquis, soigner l'exécution des tâches confiées...
- Connaissances des règles de travail sous circulation en présence du public,
- Connaissance et application des règles en vigueur (hygiène et sécurité, fonctionnement des matériels et engins utilisés, port des E.P.I....).

Savoirs être

- Sens de l'écoute,
- Travail en équipe,
- Savoir renseigner clairement le public,
- Sens du service public
- Capacité à rendre compte

LA VILLE DE GUÉRET

RECRUTE

CONDITIONS PARTICULIÈRES LIÉES À L'ACTIVITÉ

- Astreintes hivernales (semaine et weekend), de novembre à mars,
- port des EPI adaptés
- travail en général en extérieur et donc soumis aux aléas climatiques (pluie, vent, chaleur...)
- les activités s'exercent la majeure partie du temps en présence du public : l'agent représente donc l'image de la collectivité et du service public en général,
- travail sur voie pouvant être maintenue en circulation

Poste à temps complet à pourvoir au 1^{er} janvier 2025.

LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER AVANT LE 12 novembre 2024

Par courrier à l'attention Madame le Maire
Esplanade François Mitterrand
BP 259 - 23006 GUERET Cedex
par mail à personnel@ville-gueret.fr
Ou via le porta